



Doc. 13970

29 janvier 2016

Le statut des journalistes en Europe

Proposition de résolution

déposée par M. Philippe MAHOUX et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La situation de la liberté de la presse dans le monde est particulièrement préoccupante.

En 2015, 22 journalistes et professionnels des médias ont été tués et plus de 160 d'entre eux ont été emprisonnés, selon «Reporters sans frontières». En 2014, près de 100 professionnels des médias avaient été assassinés en raison de leur travail.

Dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, la liberté d'expression des journalistes est parfois largement remise en cause.

Un statut légal de qualité accordé aux journalistes est nécessaire pour garantir l'indépendance de la presse et la liberté critique essentielle dans notre société démocratique.

Diverses initiatives ont été prises en la matière dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne la protection et l'accessibilité des sources d'information des journalistes et des collaborateurs des rédactions, tel qu'évoqué dans la Recommandation 1950 (2011) de l'Assemblée, la valorisation des droits d'auteurs des journalistes, les clauses de conscience ou de cession, la déontologie, le cadre fiscal et les aides financières directes ou indirectes destinées aux journalistes.

A ce titre, l'Assemblée parlementaire devrait analyser les différents cadres légaux applicables aux journalistes et mettre en lumière les meilleures pratiques juridiques existantes en vue d'améliorer le statut des journalistes au sein des Etats membre du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MAHOUX Philippe, Belgique, SOC
BAYDAR Metin Lütfi, Turquie, NI
BAYKAL Deniz, Turquie, SOC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
BONET Sílvia Eloísa, Andorre, SOC
ÇAKIRÖZER Utku, Turquie, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HAGEBAKKEN Tore, Norvège, SOC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
KARLSSON Niklas, Suède, SOC
KESİCİ İlhan, Turquie, NI
KOBAKHIDZE Manana, Géorgie, SOC
L'OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
LUCHERINI Carlo, Italie, SOC
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MAVROTAS Georgios, Grèce, NI
NEGUTA Andrei, République de Moldova, SOC
NENUTIL Miroslav, République tchèque, SOC
NICOLETTI Michele, Italie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
STOILOV Yanaki, Bulgarie, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
VENIZELOS Evangelos, Grèce, SOC
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC

1. SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe